



Agrandissement de la maison de ma concubine

Par **Philippe**, le **23/01/2011** à **10:43**

Bonjour,
Je vis dans la maison de ma concubine et nous souhaitons agrandir la maison, en cas de séparation comment récupérer la somme que je vais investir? que faut-il faire avant d'investir ?
Merci

Par **fabienne034**, le **23/01/2011** à **11:02**

BONJOUR
LE PLUS SIMPLE est de vous pacser et de prévoir les conséquences financières d'une éventuelle séparation
POUR TOUT SAVOIR SUR LE PACS AVEC LES MODELES GRATUITS
<http://www.fbls.net/pacscreation.htm>